



L'Officiel

du Diocèse de Bourges

mai 2020



Lettre du 7 mai 2020

Mgr Jérôme Beau, archevêque de Bourges

Chers Diocésains, chers amis
Tout d'abord, je vous souhaite un bon temps de Pâques.
Que l'Espérance soit la plus forte en vos cœurs et pour le monde.

Au cours d'un repas que Jésus prenait avec eux, il leur donna l'ordre de ne pas quitter Jérusalem, mais d'y attendre que s'accomplisse la promesse du Père. Il déclara : « Cette promesse, vous l'avez entendue de ma bouche : alors que Jean a baptisé avec l'eau, vous, c'est dans l'Esprit Saint que vous serez baptisés d'ici peu de jours. » Ainsi réunis, les Apôtres l'interrogeaient : « Seigneur, est-ce maintenant le temps où tu vas rétablir le royaume pour Israël ? » Jésus leur répondit : « Il ne vous appartient pas de connaître les temps et les moments que le Père a fixés de sa propre autorité. Mais vous allez recevoir une force quand le Saint-Esprit viendra sur vous ; vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » (Ac 1, 4-8)

Cela fait maintenant presque huit semaines que nous vivons au rythme du confinement et de la confrontation à cette pandémie. Nous avons célébré Pâques dans la fraternité mais sans pouvoir nous rassembler si ce n'est par les moyens numériques ; nous avançons vers la Pentecôte en communiant à la situation des Apôtres enfermés dans la chambre haute dans l'attente du don de l'Esprit Saint. Même si l'utilisation du numérique nous a permis de ne pas perdre le contact entre nous, cela ne peut être que très provisoire. L'homme est un être de relation.



Mes pensées vont d'abord à chacune de vos familles et particulièrement à celles qui ont perdu un être cher ou qui sont en prière pour ceux qui sont en réanimation ; elles rejoignent avec une immense gratitude tous les personnels soignants dans les institutions de santé comme dans les EHPAD. Avec vous, je les porte dans la prière.

Je prie particulièrement pour toutes les personnes âgées qui souffrent de l'angoisse devant ce qu'elles sont amenées à vivre dans leurs établissements et d'une solitude douloureuse lorsqu'elles sont confinées dans des chambres sans pouvoir sortir et sans moyens de communications. De très nombreuses personnes âgées, même chez elles, sont dans la souffrance.

Je souhaite aussi, humblement, adresser mes très grands remerciements aux personnels soignants, pompiers, services de la cité et de l'État. Chacun, particulièrement à l'hôpital, en EHPAD ou dans les foyers de personnes handicapées, réalisent un travail et un service de l'humanité qui les dépasse. Nous avons, chaque soir, nos cœurs et notre prière tournés vers eux. Merci aussi à leurs familles qui les soutiennent. Merci aux risques qu'ils ont pris pour sauver des hommes et des femmes. Mes remerciements vont aussi vers les enseignants qui ont permis une continuité pédagogique. .../...

Lettre de Mgr Beau – 1
100 ans! – 4
Confinement – 6
Nominations – 7

La solidarité avec les familles en difficultés s'est mis en place avec des soutiens alimentaires ou financiers pour de nombreuses familles. Des fonds spéciaux ont été débloqués pour cela. Dans les paroisses du Blanc et de Tournon, grâce aussi à l'abbaye de Fontgombault et à leur ferme, un grand nombre de colis alimentaires ont pu être distribués. Merci à tous ceux qui, dans des conditions difficiles réussissent ces soutiens. Je suis aussi très admiratif de la grande solidarité qui s'est mis en place entre voisins pour nous aider mutuellement que ce soit dans le milieu rural ou en ville. Je vous rappelle qu'une ligne téléphonique d'entraide (**02 54 07 32 07**) et une adresse mail (demande.entraide@diocese-bourges.org) sont disponibles pour soutenir chacun.

Le besoin de partager est aussi important, je remercie le service de la vie spirituelle du diocèse d'avoir pris en charge une ligne dédiée à l'écoute de tous (**06 16 40 31 56**).

Vous m'avez souvent témoigné de votre prière tout au long de ces semaines, il faut persévérer ! Le Ressuscité est présent et agissant au milieu de nous. Régulièrement, vous nous confiez vos intentions de prière et elles sont portées par nos communautés religieuses. Adresse pour ces intentions : intention.priere@diocese-bourges.org

Nos catéchumènes sont aussi dans la peine de devoir attendre leurs baptêmes ou leurs confirmations. Dès que cela sera possible, nous nous adapterons aux circonstances et aux règles de prudence pour que leurs demandes soient exaucées. Certaines étapes de la foi (professions de foi, confirmations) ou certains mariages devront être reportés à l'année scolaire prochaine. Nous essaierons d'accompagner pour le mieux chaque situation.

J'ai aussi conscience que la situation économique de chaque famille va être difficile. Celle du diocèse est aussi très difficile. La charité et l'entraide devront être le lieu de notre témoignage. La pauvreté augmente. Plus de 400 d'entre vous sont bénévoles dans le Berry dans le cadre du Secours Catholique. La proximité de chaque clocher doit permettre à chaque paroisse (ou doyenné) d'avoir un conseil de la fraternité qui rassemble autour du prêtre et de délégués de l'EAP ceux qui sont responsables de la charité. Cela permettra une véritable synergie et initiatives entre tous.

Nous avons pu percevoir combien les personnes malades ou âgées avaient besoin d'aide. Demain, par peur de la pandémie, un certain nombre d'entre elles ne pourront pas se rendre à la messe dominicale. Je souhaite donc que chaque paroisse fasse le point sur son service évangélique des malades et leurs capacités à, lorsque ce sera possible et avec des règles très strictes, leur apporter la communion. Vous recevrez d'ici quelques jours une notice des gestes autorisés et de ceux indispensables (masques, etc.) pour apporter la communion aux personnes malades, isolées ou âgées. Dans

ces cas précis, aucune distribution de l'Eucharistie ne pourra se faire dans la bouche ou de la main à la main. Le prêtre qui sera masqué ou le ministre de la communion (masqué) donnera la communion au malade (lui aussi masqué). Il agira sans prendre l'hostie lui-même mais la fera glisser de la custode sur une patène ou la donnera avec un instrument ad hoc.

Dans quelques temps, le déconfinement va commencer progressivement pour la société comme pour l'Église. Je vous demande une très grande exemplarité. C'est aussi une exigence de la charité. Cependant, certaines actions vont devenir possible.

Avant la réouverture des cultes et à partir du 11 mai

Je propose que chaque paroisse (ou doyenné) puisse mettre en place, si cela est opportun, une permanence d'adoration Eucharistique dominicale (par exemple de 14 h à 18 h). Il demeurera interdit de faire une animation organisée ou de donner un rendez-vous à une heure particulière. C'est une permanence. Il n'y aura jamais plus de 10 personnes dans l'église. Les gestes barrières seront obligatoires même pour les membres d'une même famille. Les enfants de moins de 5 ans ne seront pas conviés. Chacun portera un masque et utilisera les produits hydroalcooliques.

Les confessions pourront reprendre à une distance d'au moins un mètre cinquante et chacun étant masqué. J'invite les prêtres à organiser des permanences pour éviter des affluences ou des files d'attente. La possibilité de prendre rendez-vous avec nous peut aussi faciliter notre organisation.

À partir de cette date, même si les célébrations (à l'exception des obsèques) demeurent interdites, les réunions des catéchistes, des EAP, des services caritatifs, etc. pourront reprendre (pas plus de 10 personnes) ; la prudence demande que nous ne nous précipitions pas pour redémarrer et que nous ayons aménagé les locaux pour maintenir les gestes barrières. Par prudence, il me semble préférable de différer les repas pour « un temps meilleur ». Une réunion ne devra pas durer plus d'une heure à moins que la salle soit très bien ventilée. Le catéchisme, là où cela sera possible, pourra reprendre sur la base du volontariat, il se fera masqué y compris pour les enfants et à distance réglementaire. Le lavage des mains pour tous sera obligatoire au début et à la fin de la séance. Les parents signeront une autorisation de reprise du catéchisme. Il n'y aura pas de jeux collectifs dans la cour. .../...



sur la façade de l'église Saint André de Jussy Champagne (18)

À la reprise du culte (dans les environs de la Pentecôte)

La première règle sera la prudence, le sens de la responsabilité et le bon sens !

Des consignes très précises seront données à ce moment-là. Cependant la mise en place de nos églises pour rendre possible une célébration va nécessiter des équipes organisées, réactives et de moins de 65 ans ! Il faudra au moins 10 personnes disponibles dès la réouverture du culte. Les Curés auront prévu le matériel nécessaire. Les fidèles seront masqués et devront laver leurs mains au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie de l'église. Des consignes plus précises seront données à chaque Curé lorsque le moment sera venu. Il vous est rappelé que la réouverture des célébrations culturelles pour la Pentecôte ne sera confirmée qu'à partir du 25 mai en fonction de la situation sanitaire.

Chers diocésains,

J'ai bien conscience que cette lettre et ces consignes vont sembler exagérées pour certains et que vous aimeriez reprendre la vie spirituelle comme avant. Ce ne sera pas possible dans l'immédiat. Le premier but est d'éviter un retour de pandémie et de protéger les plus faibles. La vie sacramentelle doit donner la vie et non la contagion de la mort.

Dès que cela sera possible, j'irai à la rencontre des catéchumènes adultes et des confirmands adultes ou de ceux (les jeunes de nos communautés) qui doivent quitter notre région avant septembre, afin de leur donner les sacrements.

La question de notre colonie de vacances au bord de la mer (200 jeunes du Berry) et celle des camps attendent une évaluation des risques sanitaires en fonction du déconfinement. J'espère pouvoir vous informer plus précisément au début juin.

Dans quelques jours, vous pourrez vous unir (le jeudi de l'Ascension à 18 h) à la messe chrismale de notre diocèse. Nous ne pourrons pas être à plus de 20 personnes pour son enregistrement numérique mais, ce moment capital de vie diocésaine, ouvrira la possibilité de la vie sacramentelle après la Pentecôte.

Je voudrai à la fin de cette lettre vous remercier de votre prière et vous assurer de la mienne pour vous, pour nos gouvernants, pour les personnes au service des malades ou des personnes âgées, des enseignants et de tous ceux qui nous ont aidé à vivre durant cette période. Je remercie aussi les représentants de l'État, les députés ou les élus qui ont fait remonter nos préoccupations au long de cette pandémie.

Je vous assure de ma profonde amitié.

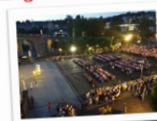
En nous confiant aux saints du Berry, à Sainte Solange et à la Vierge Marie.

À très bientôt.

Mgr Jérôme Beau

"Je suis l'Immaculée Conception"

LOURDES 2020
Pèlerinage diocésain



DU 3 AU 8
AOÛT 2020

Sous la présidence de Mgr Jérôme Beau
Prévôt P. Eric Vincon

Service des pèlerinages
23 rue Nicolas Leblanc
CS 90221
18022 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 27 58 86
E-mail : pelerinage@diocese-bourges.org



Chers diocésains, chers amis,

Nous redoutions devoir prendre cette décision, mais par prudence et en raison de l'incertitude sur l'évolution des dispositions qui seront prises par le Gouvernement pour lutter contre la pandémie du Covid-19, nous avons décidé d'annuler le pèlerinage diocésain de ce mois d'août 2020 à Lourdes.

Nous savons ce que le pèlerinage à Lourdes représente pour chacun d'entre nous et pour notre diocèse. Lourdes en août, ce sont les moments partagés avec nos frères et sœurs âgés ou malades qui attendent ce pèlerinage avec impatience et qui nous apportent tant. Lourdes en août, ce sont aussi les hospitaliers du Berry qui par leur sens du service et leur dynamisme nous procurent toujours beaucoup de joie.

Nous ne pourrons pas aller ensemble à Lourdes cette année, mais nous pouvons rester en communion les uns avec les autres, par la prière, les nouvelles que nous pouvons prendre les uns des autres, les services que nous pouvons rendre au quotidien. N'hésitez pas à nous connecter, lorsque cela est possible, au site Internet des sanctuaires. Nous pouvons y trouver plusieurs méditations et prier le chapelet chaque jour à 15 h 30 en direct de la Grotte de Massabielle.

Et surtout, vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agenda la date du prochain pèlerinage qui aura lieu du 2 au 7 août 2021.

Nous verrons aussi comment une messe pour notre diocèse peut être célébrée à Lourdes la semaine du 2 au 8 août. Nous vous tiendrons au courant.

Organiser un pèlerinage à Lourdes, c'est un certain investissement. Aussi je tiens à remercier la direction des Pèlerinages ainsi que l'Hospitalité du Berry pour le travail qu'ils accomplissent durant toute l'année.

Nous sommes tous éprouvés par ces temps que nous vivons. Que le Seigneur, par l'intercession de la Marie, Immaculée Conception, fasse jaillir en nous la source vive qui apportera confiance, paix et espérance.

À Bourges, le 5 mai 2020

Mgr Jérôme Beau



Mgr Michel Trémine

Mgr Michel Trémine a fêté ses 100 ans ce samedi 9 mai ! Avec lui, nous voulons rendre grâce à Dieu pour tout ce dont le Seigneur l'a comblé et tout ce qu'il a pu apporter et apporte encore à notre Église du Berry. Dès que cela sera possible, nous nous rassemblerons pour fêter avec lui son anniversaire. Père Éric Vinçon

Son témoignage et sa prière d'action de grâce

« Il y a 100 ans, un petit Michel naissait à La Chapelle Orthemale (36). C'était pourtant un petit parisien ! Quatre ans plus tard, mes parents m'ont ramené en Berry, à Buzançais. Et c'est là, qu'après un certain nombre de péripéties, le 24 juin 1948, j'ai été ordonné prêtre par Mgr Lefebvre.

Aujourd'hui, après avoir traversé ce siècle, il n'y a rien de si important que de rendre grâce au Seigneur. C'est le temps de regarder dans le rétroviseur, de prendre conscience de la présence du Seigneur qui n'a cessé de m'accompagner à travers joies et peines, à travers force et faiblesse. "Le Seigneur est mon Berger..."

Merci Seigneur de m'avoir fait découvrir le scoutisme. Depuis l'âge de 10 ans et pendant 40 ans, j'en ai suivi les étapes : scout, routier, aumônier. Ce fut pour moi une bonne école de formation du caractère et d'affermissement de ma foi. Merci Seigneur de mes 2 années de curé "rural" où j'ai rencontré l'Action catholique rurale à travers une équipe JACF. J'ai travaillé avec joie avec la JAC, la JACF et le CMR dont Mgr Lefebvre m'avait confié l'aumônerie départementale de l'Indre. C'était au temps où on avait des « aumôniers détachés ». La méthode

« Voir, juger, agir » n'a rien perdu de sa valeur. Arrivé en 1968 à Châteauroux, j'ai découvert l'ACO, l'Action catholique féminine et le MCR (Mouvement chrétien des retraités).

Merci Seigneur d'avoir été engagé dans la pastorale de la Santé. Après un aumônier prêtre, il a fallu travailler pour faire accepter une responsable laïque. S'ensuit la demande de mon évêque pour être aumônier de l'Hospitalité du Berry à Lourdes. Cette rencontre avec les malades et leurs visiteurs ou accompagnateurs, je la reçois comme un cadeau du Seigneur.

Merci Seigneur d'avoir été interpellé à mon arrivée à Châteauroux par des personnes ayant des enfants handicapés et d'avoir pu, avec des parents, créer le mouvement Foi et Lumière. La qualité de cœur des jeunes et le dévouement des responsables et accompagnateurs ne cessent de m'émerveiller.

Merci Seigneur car mon ministère de curé rural et urbain a bénéficié de tout ce que j'ai reçu de Toi. Merci Seigneur pour tous ceux et celles qui de plus en plus prennent leur place dans la mission de l'Église.

Je ne voudrais pas oublier, Seigneur, la présence des religieuses autant à Châteauroux qu'en rural, Le Poinçonnet compris. Elles ont d'abord, par leur présence et leur accueil, été des pôles de prière. Et on leur doit beaucoup d'avoir été formatrices de chrétiens responsables dans une Église missionnaire. Leur petit nombre les a obligées à se retirer. Mais le bon grain a été semé.

[suite page suivante]

**N'hésitez pas à lui
envoyer un petit
mot à l'adresse
suivante :**

**P. Michel Trémine
Résidence Isabelle,
10 rue Michelet
36000 Châteauroux**

100 ans !



*Je tiens aussi à mentionner tous mes frères prêtres. J'en ai rencontré beaucoup au cours de mes ministères d'aumônier d'action catholique et dans ma mission de Vicaire général. En prenant de l'âge, je perds les noms et les visages. Je ne peux plus me déplacer pour des rencontres diocésaines. Mais la fraternité sacerdotale demeure autour de notre évêque Mgr Beau. Merci à tous ceux et celles qui ont été et sont présence du Seigneur sur ma route !
Très fraternellement, Michel Trémine »*

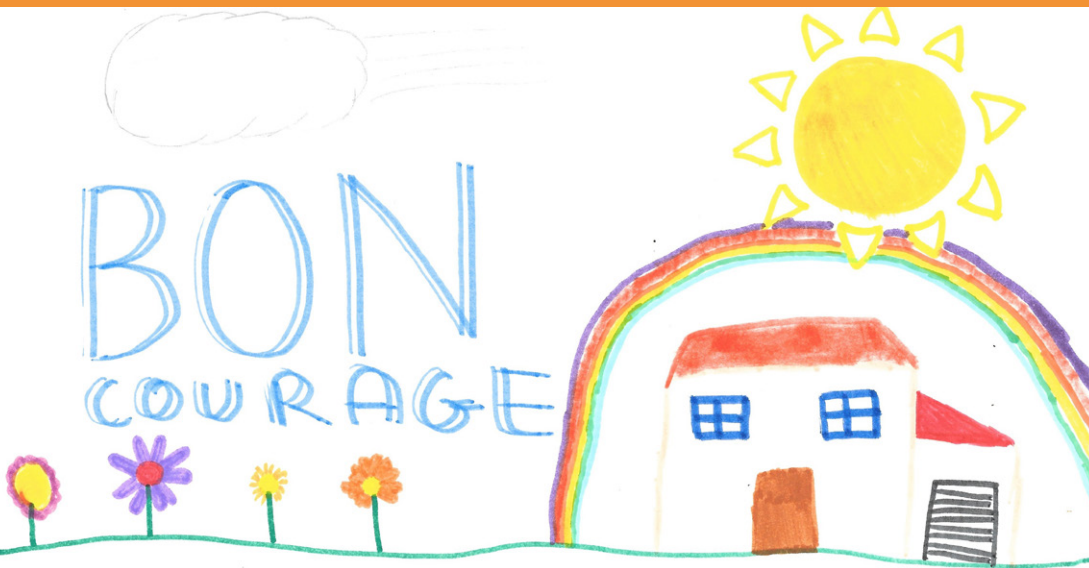


Certains ont peut-être connu le P. Paul Fontanier qui, lui aussi, a fêté ses 100 ans le 20 avril dernier. Après ses études aux petits séminaires de Fontgombault, puis de Neuvy-sur-Barangeon, il est entré au séminaire de Bourges et a été ordonné prêtre pour le diocèse le 13 octobre 1947. Enseignant au petit séminaire d'Argenton, puis vicaire à Aubigny et à Châtillon, il a rejoint les Maristes où il fait profession en 1961. Il a exercé son ministère à Lyon puis à Nevers jusqu'en 2000. Il réside actuellement à Ste-Foy (69).

P. Éric Vinçon

Confinement

Durant le temps de confinement, le diocèse est à vos côtés et vous accompagne matériellement et spirituellement. Voici quelques exemples parmi la multitude d'actions réalisées en Berry.



Les Guides et Scouts de France de Châteauroux ont profité du confinement pour préparer, dans un challenge hebdomadaire, un dessin qui a été apporté le 25 mars dernier aux équipes de soignants à l'hôpital de Châteauroux. ▲

Tri des denrées alimentaires qui seront déposées en points de collecte pour les familles en difficulté.
Paroisse du Blanc – Indre ▶



Les frères de Fontgombault ont offert une de leurs bêtes pour que les familles défavorisées de l'ouest de l'Indre puissent manger de la viande.
Paroisse du Blanc – Indre ▲

Le service de la catéchèse vous a accompagné dans l'élaboration d'un jardin pascal pour le temps de la semaine Sainte et jusqu'à la Pentecôte. ▼



◀ La messe a été assurée en ligne chaque jour de semaine, les jours de fête et les week-ends par la communauté des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun via Facebook, par le père Mourot sur YouTube et par Mgr Beau sur la chaîne YouTube du diocèse et le site internet diocésain.

Les sœurs du Carmel ont porté vos intentions de prières transmises à l'adresse intention.priere@diocese-bourges.org ▼



C'est officiel!

DIOCÈSE DE BOURGES - MAI 2020
à compter du 1^{er} septembre 2020, sauf indications contraires

Chapitre cathédral

Après consultation du chapitre cathédral puis du conseil épiscopal le 27 février 2020, vu les canons 503 à 510 sur les chapitres de chanoines,

MM. les Abbés Bertrand GODEFROY, Stéphane MARITAUD et Éric VINÇON se voient conférer le canonicat (chapitre cathédral) à compter du 21 mai 2020.

Les nouveaux Chanoines du chapitre cathédral conservent leurs autres fonctions.

Chanoine pénitencier

M. le Chanoine Jean-Michel BODIN, membre du Chapitre cathédral, est nommé chanoine pénitencier (canons 508 §§ 1-2). Il conserve ses autres fonctions.

Autorisation d'études

M. l'Abbé Gilbert DAMPATY est autorisé à poursuivre des études de droit canonique pendant trois ans à l'Institut Catholique de Paris en vue de l'obtention de la licence canonique.

Archives historiques diocésaines à Pellevoisin

M. Yves-Marie STAHL, diacre permanent, est nommé archiviste historique adjoint, pour les archives diocésaines en dépôt à Pellevoisin. Il conserve ses autres missions.

Nomination de Vicaires forains (pour les doyennés)

M. l'Abbé Jean-Christophe CARPENTIER est nommé vicaire forain (canon 555) du doyenné Sauldre-Loire. Il conserve ses autres fonctions.

M. l'Abbé Emmanuel SOULY est nommé vicaire forain (canon 555) du doyenné Brenne-Touraine.

Nomination de curés

M. l'Abbé Hidulphe BONAZEBI-BILALI, prêtre *Fidei donum*, est nommé curé des paroisses de Dun-sur-Auron et de Levet pour une durée de trois ans, avec l'accord de S.E. Mgr Daniel MIZONZO, évêque de Nkayi (République du Congo). Il réside au presbytère de Dun-sur-Auron. Il garde ses autres fonctions.

M. l'Abbé Olivier DEVAUX est nommé curé des paroisses de Notre-Dame de Sancerre et de Léré pour une durée de six ans. Il réside au presbytère de Sancerre. Il garde ses autres fonctions.

M. l'Abbé Loïc JAOUANET est nommé curé de la paroisse Sainte-Marie de Déols pour une durée de six ans. Il reste Conseiller religieux des Guides & Scouts d'Europe pour le district du Berry et enseignant au séminaire interdiocésain d'Orléans. Il réside au presbytère de Déols.

M. l'Abbé Stéphane de MAISTRE est nommé curé des paroisses Saint-Étienne de Nérondes et de La Guerche-sur-l'Aubois pour une durée de trois ans. Il réside au presbytère de Nérondes. Il garde ses autres fonctions.

M. l'Abbé Emmanuel SOULY est nommé curé des paroisses de Buzançais, Notre-Dame (Châtillon-sur-Indre) et de Mézières-en-Brenne pour une durée de six ans. Il reste responsable du Service Jeunes des Pèlerinages.

C'est officiel!

Nomination d'Administrateurs paroissiaux

M. l'Abbé Hidulphe BONAZEBI-BILALI, prêtre *Fidei donum*, est nommé administrateur paroissial de la paroisse de Sancoins, pour une durée d'un an, avec l'accord de S.E. Mgr Daniel MIZONZO, évêque de Nkayi (République du Congo). Il réside au presbytère de Dun-sur-Auron. Il garde ses autres fonctions.

Le R.P. Aloewonu Léopold-Matthias GOGA o.p. est nommé administrateur paroissial de la paroisse de Sancergues, pour une durée d'un an, avec l'accord de ses Supérieurs religieux.

Nomination de Vicaires paroissiaux

M. l'Abbé Gilbert DAMPATY, prêtre étudiant, est nommé vicaire paroissial pour les paroisses des Saints-Apôtres et de la Résurrection à Châteauroux. Il réside au presbytère de Villedieu-sur-Indre.

M. l'Abbé Alfred TENDENG, prêtre *Fidei donum*, est nommé vicaire paroissial pour les paroisses de Buzançais, Notre-Dame (Châtillon-sur-Indre) et de Mézières-en-Brenne, pour une durée de deux ans, avec l'accord de S.E. Mgr Paul MAMBA, évêque de Ziguinchor (Sénégal).

Nomination d'un prêtre en ministère de disponibilité

M. l'Abbé Narcisse NGUIMBI, prêtre *Fidei donum*, est nommé prêtre en ministère de disponibilité dans les paroisses du doyenné Val d'Aubois-Dunois, pour une durée de trois ans, avec l'accord de S.E. Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU, évêque de Dolisie (République du Congo). Il réside à Dun-sur-Auron.

Vocations et pastorale des jeunes (département de l'Indre)

M. l'Abbé Loïc JAOUANET est nommé :

- Délégué épiscopal pour les vocations et à la coordination de la pastorale des collégiens, lycéens et jeunes adultes sur le département de l'Indre.
- Responsable de la pastorale des collégiens, lycéens et jeunes adultes sur le doyenné de Châteauroux.
- Prêtre accompagnateur de l'école Saint-Pierre, du collège Léon XIII et du lycée Sainte-Solange à Châteauroux.

M. l'Abbé Alfred TENDENG, prêtre *Fidei donum*, est nommé prêtre accompagnateur du Lycée agricole L.E.A.P. Saint-Cyran à Saint-Cyran-du-Jambo, pour une durée de deux ans, avec l'accord de S.E. Mgr Paul MAMBA, évêque de Ziguinchor (Sénégal).

Nonobstant toute chose contraire.

À Bourges, le vendredi 8 mai 2020, vendredi de la quatrième semaine du Temps pascal.

‡ Jérôme BEAU
Archevêque de Bourges

Par mandement,
Jean-Charles FLACHAIRE
Chancelier